

## **Communiqué de presse**

Moutier, le 12.02.2016

Le comité « Notre Prévôté » devient le comité « Moutier-Prévôté »

# **Pour l'avenir de la ville, au cœur de sa région**

**Créé en janvier 2014 avant que ne soient connus le nombre de communes souhaitant un vote communaliste et les modalités de ceux-ci, le comité « Notre Prévôté » s'est réorganisé en prévision du vote de 2017 qui se déroulera à Moutier. Sa nouvelle appellation Moutier-Prévôté veut souligner que le meilleur projet d'avenir pour la ville-centre de Moutier est de rester au cœur de son bassin naturel géographique, économique et socio-culturel.**

Après le refus net de la population du Jura bernois en novembre 2013 de rejoindre le Canton du Jura, mais dans la perspective de possibles votes communalistes, le comité citoyen baptisé « Notre Prévôté » s'était constitué en janvier 2014 avec l'objectif de militer au niveau régional pour une Prévôté forte et solidaire, un statut préservé de centre régional pour Moutier et de manière plus globale pour le maintien de l'unité du Jura bernois.

Le nombre de votes communalistes et les modalités d'organisation de ceux-ci étant désormais connus, le comité Notre Prévôté a décidé de se réorganiser et de se transformer en comité de campagne communal dans la perspective du premier vote qui se tiendra à Moutier, probablement en juin 2017. Sa nouvelle appellation Moutier-Prévôté veut souligner que le meilleur projet d'avenir pour la ville-centre de Moutier est de rester au cœur de son bassin naturel géographique, économique et socio-culturel, en toute sécurité. En particulier, le scénario d'un maintien de la commune dans le Canton de Berne offre davantage de perspectives pour que Moutier affirme son rôle de ville-centre en matière de formation scolaire et professionnelle, ainsi qu'en matière hospitalière, culturelle, sportive et industrielle.

Le comité est également convaincu qu'une fois la question jurassienne tranchée, les énergies pourront enfin se libérer en faveur de projets porteurs d'avenir pour toute la région. « En 2017, il ne s'agira pas de résoudre une question historique mais bel et bien de choisir le meilleur projet d'avenir pour Moutier, résume Patrick Röthlisberger, désormais porte-parole du comité. Par exemple, il faut être conscient que rejoindre le Jura, c'est renoncer à la fusion des 11 communes de la Prévôté (10'000 habitants), soit choisir un petit Moutier dans un petit canton, plutôt qu'un grand Moutier dans un grand canton. »

Le comité Moutier-Prévôté est pour l'heure notamment composé de Patrick Röthlisberger (conseiller de ville), Marc Tobler (conseiller municipal), André Piguët (conseiller de ville), Patrick Tobler (conseiller de ville), Pierre-Alain Droz (conseiller de ville) et Marcelle Forster, (ancienne conseillère municipale). Il est ouvert à tous les habitants de Moutier, tous partis et tous milieux confondus. Parallèlement, un comité de soutien sera mis sur pied ces prochaines semaines afin que les personnes ne résidant pas à Moutier mais qui souhaitent témoigner de leur attachement à la population prévôtoise ou au fait que Moutier reste la capitale du Jura bernois puissent aussi s'exprimer.

Le nouveau site internet du comité Moutier-Prévôté a été mis en ligne ce jour :

[www.moutier-prevote.ch](http://www.moutier-prevote.ch)

Renseignements complémentaires : Patrick Röthlisberger, porte-parole, 078 611 89 14